

Etude comparative des traitements d'ingénieurs (3 types de situations) en France, Allemagne et Luxembourg

Tous les chiffres et calculs présentés dans les tableaux en annexe sont purement indicatifs et ne peuvent être utilisés qu'à titre personnel. Les traitements donnent un ordre de grandeur des rémunérations payées dans la région SAR-LOR-LUX. En aucun cas ils sont opposables à l'ALI ou autres organisations et auteurs. En outre les exemples de calcul sont des cas tout à fait fictifs.

Notre étude a pour but d'analyser les situations respectives des ingénieurs dans la grande région SAR-LOR-LUX sur le plan pratique, mais elle s'adresse aussi à tous les ingénieurs qui voudront travailler dans ces trois pays de l'Europe quelque soit leur pays de formation d'origine. Le premier objectif est la comparaison des salaires et de tout ce qui en découle (Charges, santé, impôts, retraite etc.). D'autres thèmes seront abordés dans la suite.

Nous avons convenu de 3 situations type pour nos ingénieurs:

- 1) Ingénieur débutant et célibataire.
- 2) Ingénieur en milieu de carrière, marié et 2 enfants.
- 3) Ingénieurs senior marié avec 2 enfants.

Nous avons décidé des niveaux de salaires moyens pour les 3 types d'ingénieurs. Mais nous n'avons pas tenu compte dans nos tableaux des facteurs niveaux de vie ou pouvoir d'achat, qui seront intégrés ultérieurement.

Des différences importantes entre les salaires et les charges ont été constatées, sans parler des impôts sur salaires qui, en Allemagne et au Luxembourg, sont prélevés à la source contrairement à la France.

Afin de faciliter la consultation initiale d'un lecteur ingénieur, nous avons regroupé les chiffres-clés dans un tableau récapitulatif qui rendra les comparaisons plus aisées. Le lecteur aura toujours la possibilité de revenir aux tableaux détaillés. Cette procédure restera vraie pour tous les autres éléments d'information que nous étudierons dans la suite de cet ouvrage et que les ingénieurs intéressés consulteront.

1) Chapitre Salaires

Voir ci-dessous et dans la colonne de gauche.

Il faudra vérifier le bon choix des salaires- type notamment pour la situation sénior, sans doute un peu sous-évaluée pour la France.

2) Charges pour maladie et santé.

Il faut souligner la part importante de l'employeur en France, qui assume l'essentiel des cotisations vers les caisses de Sécurité Sociale et les mutuelles.

3) Retraites et pensions

Pour les ingénieurs allemands et luxembourgeois la situation est assez simple puisque les cotisations sont réparties à parts égales entre l'employeur et l'employé.

Pour la France la situation est relativement plus compliquée, car les retraites donnent lieu à plusieurs régimes complémentaires:

- a) Caisse sécurité sociale avec sa branche retraite,
- b) les caisses complémentaires donnant lieu à des cotisations basées sur 3 tranches des salaires.

Il en résulte qu'au global les cotisations sont différentes pour l'employeur et pour l'employé, et différentes aussi pour les trois ingénieurs type.

Pour les détails, notamment les assiettes de cotisation, se reporter aux tableaux détaillés.

4) Solidarité

Sous cette rubrique se trouvent toutes les cotisations ou taxes prélevées pour la protection des salariés, les aides aux chômeurs, les contributions à l'Etat pour la dette sociale (France), etc. Le système est particulièrement compliqué en France.

5) Impôts.

Pour permettre une comparaison à peu près valable entre les systèmes français d'une part et allemand et luxembourgeois d'autre part, nous avons estimé un impôt mensuel pour l'ingénieur français en divisant par 12 son impôt annuel qu'il paye lui-même à l'Etat et qui n'est pas prélevé à la source. Cet impôt est calculé sur les revenus de l'année précédente.

Il faut souligner que dans l'impôt allemand et luxembourgeois sont comptées les charges de solidarité, alors qu'en France elles sont retenues des salaires.

6) Tableaux récapitulatifs

SALAIRES (EUROS)

	Sarre	Lorraine	Luxembourg
1) Débutant			
brut	2.897	2.287	2.479
net avant impôt	2.297	1.747	2.213
net	1.547	1.488	1.870
2) Milieu carrière			
brut	3.835	3.811	4.958
net avant impôt	3.085	2.962	4.427
net	2.327	2.672	3.843
3) Senior			
brut	6.391	5.082	7.437
net avant impôt	5.580	3.974	6.800
net	4.025	3.440	5.193

CHARGES MALADIE DE L'INGÉNIEUR EMPLOYÉ.

	Sarre	Lorraine	Luxembourg
Employé	7.33 %	0.85 %	2.7 %
Employeur	7.33 %	12.8	2.7 %

RETRAITES ET PENSIONS: COTISATIONS

	Sarre	Lorraine	Luxembourg
Employé	10.15 %	19.7 %	8 %
Employeur	10.15 %	21.14 %	8 %

SOLIDARITÉ: SOMME DES COTISATIONS

	Sarre	Lorraine	Luxembourg
Employé	3.25 %	3.04 %	0.37 %
Employeur	3.25 %	5.13 %	-----

IMPÔTS EN % DU SALAIRE

	Sarre	Lorraine	Luxembourg
Débutant	25.87 %	11.33 %	13 %
Milieu carrière	19.76 %	7.6 %	10,6%
Senior	24.32 %	10,5 %	11 %

Pour consulter les tableaux détaillés cliquez sur le champ correspondant.

[SARRE, Valeurs en EURO](#)

[LORRAINE, Valeurs en EURO](#)

[LUXEMBOURG, Valeurs en EURO](#)

FDI

Groupe de travail: Législation et Droit du Travail

LORRAINE(EURO)

COMPARAISON DES TRAITEMENTS DANS LA REGION SAR-LOR-LUX

		LORRAINE EURO							
		Part employé	Part employeur	Part employé	Part employeur	Part employé	Part employeur	Part employé	Part employeur
Situation familiale				Célibataire		Maré 2 enfants		Maré 2 enfants	
	Sal. mensuel brut SB en FF			15 000.00	15 000.00	25 000.00	25 000.00	33 333.00	33 333.00
	Sal mensuel brut SB en EURO			2 286.74	2 286.74	3 811.23	3 811.23	5 081.58	5 081.58
	TA 3)			2 148.01	2 148.01	2 148.01	2 148.01	2 148.01	2 148.01
	TB 3)			138.73	138.73	1 663.22	1 663.22	2 933.58	2 933.58
	TC 3)			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Caisse de maladie Krankenkasse	Caisse de maladie + veuvage	SBx0,85 %	SBx12,8 %	19.44	19.44	32.40	32.40	43.19	43.19
Allocation familiale Familienzulage	Allocation familiale		TAx5,4%		115.99		115.99		115.99
	Assur. mutuelle +)	TAx0,74%	TAx1,1%	15.90	158.95	15.90	158.95	15.90	158.95
		TBx1,37%	TBx2,06	1.90	2.86	22.79	34.26	40.19	60.43
	Retraite vieillesse Sec. soc.		SBX1,6%		36.59		60.98		81.31
		TAx6,55%	TAx8,2%	140.69	176.14	140.69	176.14	140.69	176.14
	Retraite complém. ARRCO	TAx2,75%	TAx4,1252%	59.07	88.61	59.07	88.61	59.07	88.61
	Retraite complém. AGIRC	TBx6,875%	TBx11,875%	9.54	16.47	114.35	197.51	201.68	348.36
Caisse de pension Rentenversicherung	Retraite complém. AGIRC 18,75 % répartis librement entre patron et employé	TC	TC						
	CET pour AGIRC	TCx0,05%	TCx0,09%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Retraite complém. APEC	TBx0,024%	TBx2,75%	0.03	3.82	0.40	45.74	0.70	80.67
	Retraite complém. CET (<8P)	TCx0,05%	TCx0,09%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	CSG déductible	(SBx0,95+620,67)*2,4%		67.03		101.79		130.76	
	CSG n/déductible	(SBx0,95+620,67)*5,1%		142.45		216.31		277.86	
	CRDS	(SBx0,95)*0,5%		10.86		18.10		24.14	
	CRDS supér.	620,67*0,5%		3.10		3.10		3.10	
Impôts de solidarité (chômage) Solidaritätssteuer	Fonds de chômage ASSEDIC	TAx3,01%	TAx5,13%	64.66	110.19	64.66	110.19	64.66	110.19
		TBx3,6%	TBx5,26%	4.99	7.30	59.88	87.49	105.61	154.31
		TCx?	TCx?						
Divers	FNAL 2)		TAx0,4%		8.59		8.59		8.59
Retenues sur le salaire Lohnabzüge (EURO)	En valeur absolue			539.66		849.42		1 107.55	
	En % du salaire brut			23.60		22.29		21.80	
Salaire avant impôts Einkommen vor Steuern				1 747.07		2 961.80		3 974.03	
Coût salarial Lohnkosten					3 031.68		4 928.07		6 508.33
Impôt sur salaire imposable Steuern auf besteuerebaren Lohn	En valeur absolue ~ (FF)			1 700.00		1 900.00		3 500.00	
	En valeur absolue (EURO)			259.16		289.65		533.57	
	En % du salaire brut			11.33		7.60		10.50	
Somme déductions Summe der Abzüge	En valeur absolue (EURO)			798.83		1 139.08		1 641.12	
	En % du salaire brut			34.93		29.89		32.30	
Salaire net (EURO)				1 487.91		2 672.15		3 440.46	

1) Décès-Invalidité-Santé

2) Pour entreprise P<9: Cotisation = 0,1 %

3) TA = Plafond de sécurité soc. si SB inf. ou égal à P =14.090 FF/mois

3) TB = Part SB entre P et 4P

3) TC = Part SB entre 4P et 8P

ARRCO = Association des Régimes de Retraite Complémentaire

AGIRC = Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres

ASSEDIC = Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce (?)

APEC = Association pour l'Emploi des Cadres

CSG = Contribution Sociale Généralisée

CRDS = Contribution au Remboursement de la Dette Sociale

CET = Contribution Exceptionnelle Temporaire

FNAL = Fonds Nationale d'Allocation Logement

URSSAF = Union pour le Recouvrement des Cotisations Sociales (SS) et de l'Allocation Familiale (AF)

FNGS = Fonds National de Garanties Sociales (Défaillance de sociétés)

CAPIMEC = Une des institutions de retraite complémentaire incluse dans AGIRC (et pour Industrie Mécanique)

Variables ayant une répercussion sur les valeurs du tableau, à l'exception de la rubrique "Impôts":

Le salaire mensuel brut

P(FF)	P (EURO)	Taux de change	P (EURO)
14 090.00	2 148.01	0.1524	2 148.01

Paramètres ayant une répercussion sur les valeurs du tableau, à l'exception de la rubrique "Impôts":

ALI

FDI
Groupe de travail: Législation et Droit du Travail

COMPARAISON DES TRAITEMENTS DANS LA REGION SAR-LOR-LUX

LUXEMBOURG									
EURO									
		Part employé	Part employeur	Part employé	Part employeur	Part employé	Part employeur	Part employé	Part employeur
Situation familiale				Célibataire		Marié 2 enfants		Marié 2 enfants	
	Salaire mensuel brut SB (LUF)			100,000	100,000	200,000	200,000	300,000	300,000
	Salaire mensuel brut SB en EURO			2 478.94	2 478.94	4 957.87	4 957.87	7 436.81	7 436.81
	P 1)			2 478.94	2 478.94	4 957.87	4 957.87	5 955.64	5 955.64
Caisse de maladie Krankenkasse	Caisse de maladie	Px2,7 %	Px2,7 %	66.93	66.93	133.86	133.86	160.80	160.80
Caisse de pension Rentenversicherung	Caisse de pension	Px8%	Px8%	198.31	198.31	396.63	396.63	476.45	476.45
Divers	Assurance Accidents 3)		SBX1,1 %		27.27		54.54		81.80
	Santé au Travail		SBX0,1 %		2.73		5.45		8.18
Retenues sur le salaire Lohnabzüge	En valeur absolue			265.25	295.24	530.49	590.48	637.25	727.24
	En % du SB			10.70	11.91	10.70	11.91	8.57	9.78
Salaire avant impôts Einkommen vor Steuern				2 213.69		4 427.38		6 799.55	
Coût salarial Lohnkosten					2 774.18		5 548.35		8 164.04
Impôt sur salaire imposable svt. barème	Classe d'impôt (Steuerkl.)			classe 1.0		classe 2.2		classe 2.2	
	Svt. barème (en LUF)			13 349		22 926		62 495	
	Svt. barème (en EURO)			330.91		568.32		1 549.21	
Impôts de solidarité Arbeitslosenversicherung	2,5 % de l'impôt sur le salaire			8.27		14.21		38.73	
Assurance-dépendance (Pflegeversicherung)		1%xR 2)		9.90		49.58		59.56	
Total des impôts sur salaire imposable Gesamtsteuern auf besteuerebaren Lohn	En valeur absolue			339.19		582.53		1 587.94	
	En % du salaire de base			13.68		11.75		21.35	
Somme déductions Summe der Abzüge	En valeur absolue			604.43		1 113.02		2 225.19	
	En % du salaire de base			24.38		22.45		29.92	
Salaire net Nettolohn				1 874.50		3 844.85		5 211.61	

1) Part du salaire de base retenu en vertu du plafond max. cotisable: 5 x salaire social min. (48.050 LUF pour un indice de 562.38)

Plafond max. cotisable P:	Taux de change EURO/LUF	(EURO)
240 250	0.0248	5 955.6419

2) R = Valeur de référence: Salaire brut-1/4 x salaire social minimum

3) le taux varie selon le risque inhérent à l'entreprise

ALI

FDI
Groupe de travail: Législation et Droit du Travail

COMPARAISON DES TRAITEMENTS DANS LA REGION SAR-LOR-LUX

		SARRE							
		EURO							
		Part employé Arbeitnehmer- anteil	Part employeur Arbeitgeber- anteil						
Situation familiale				Junggeselle	(Célibataire)	Verheiratet 2 Kinder	(Marié 2 enfants)	Verheiratet 2 Kinder	(Marié 2 enfants)
	Salaire mensuel brut SB Bruttomonatslohn (DEM)			5 666.67	5 666.67	7 500.00	7 500.00	12 500.00	12 500.00
	Salaire mensuel brut SB Bruttomonatslohn (EURO)			2 897.32	2 897.32	3 834.69	3 834.69	6 391.15	6 391.15
		TA 3)		2 897.32	2 897.32	3 221.14	3 221.14	3 221.14	3 221.14
		TB 3)		2 897.32	2 897.32	3 834.69	3 834.69	4 294.85	4 294.85
Caisse de maladie Krankenkasse	Caisse de maladie Krankenkasse	TAx6,5 %	TAx6,5 %	188.33	188.33	209.37	209.37	209.37	209.37
	Assurance-dépendance (Pflegeversicherung)	TAx0,835 %	TAx0,835 %	24.19	24.19	26.90	26.90	26.90	26.90
Caisse de pension Rentenversicherung	Caisse de pension Rentenversicherung	TBx10,15%	TBx10,15%	294.08	294.08	389.22	389.22	435.93	435.93
Arbeitslosen versicherung	Arbeitslosen versicherung	TB*3,25%	TB*3,25%	94.16	94.16	124.63	124.63	139.58	139.58
Divers									
Retenues sur le salaire Lohnabzüge	En valeur absolue Absolut			600.76	600.76	750.12	750.12	811.78	811.78
	En % du SB			20.74		19.56		12.70	
Salaire avant impôts Einkommen vor Steuern				2 296.56		3 084.57		5 579.37	
Coût salarial Lohnkosten					6 267.43		8 250.12		13 311.78
Impôt sur salaire imposable Steuern auf besteuerebaren Lohn	Svt. barème Laut Steuertabelle			1 258.57		1 317.00		2 726.25	
Impôts de solidarité Solidaritätszuschlag	SBx facteur			94.28		75.17		155.46	
Impôt d'église Kirchensteuer	Impôtsx%			113.13		90.20		158.45	
Impôt sur salaire imposable Steuern auf besteuerebaren Lohn	En valeur absolue Absolut (DEM)			1 465.98		1 482.37		3 040.16	
	En valeur absolue Absolut (EURO)			749.54		757.92		1 554.41	
	In % des Bruttolohns			25.87		19.76		24.32	
Somme déductions Summe der Abzüge	En valeur absolue Absolut			1 350.30		1 508.04		2 366.19	
	In % des Bruttolohns			46.61		39.33		37.02	
Salaire net Nettolohn				1 547.02		2 326.65		4 024.96	

- 1) Arbeitslosenversicherung: Sert en principe à payer les indemnités de chômage.
2) Solidaritätszuschlag: Sert à financer les "Länder" dans l'Est de l'Allemagne.

Equivalent en France et au Luxembourg à l'impôt de solidarité.
A ne pas confondre avec l'impôt de solidarité en France et au Luxembourg.

- 3) TA = Berechnungsgrundlage für Krankenkasse u. Pflegeversicherung: DEM
TB = Berechnungsgrundlage für Arbeitslosenversicherung u. Rentenversicherung: DEM

DEM	Wechselkurs EURO/DEM	EURO
6 300	0.51	3 221
8 400	0.51	4 295